



Ebookz ?

Etude sur l'offre numérique illégale des livres français sur Internet en 2009
Mathias Daval (Edysseus Consulting) / le MOTif Octobre 2009

Le piratage numérique est un enjeu économique aux contours mal cernés. Parfois attentistes, souvent vigilants, les professionnels du livre partagent un certain nombre de fantasmes qui ne reposent, jusqu'à présent, sur aucune observation concrète des échanges sur Internet.

L'étude du MOTif est **la première en France à analyser spécifiquement l'offre illégale** des livres, et à répondre notamment aux questions suivantes : Quelle est la nature de cette offre ? Quels sont les livres et les éditeurs les plus concernés ? Par quels circuits et comment sont piratés ces ouvrages ? De quelles quantités parle-t-on ?

L'étude concerne les livres et livres audio publiés par des éditeurs français, en français. N'ont été étudiés que les contenus payants et sous droits.

Les principaux résultats

- Le téléchargement illégal des livres sur Internet n'est pas nouveau, mais il semble décoller depuis le **milieu de l'année 2008** à travers le monde. Il reste toutefois un phénomène mineur au regard des autres formes de piratage en ligne.
- Le nombre de livres disponibles en téléchargement illégal peut être estimé, à l'été 2009, de **4 000 à 6 000 titres différents**, dont 3 000 à 4 500 BD. Soit **moins de 1 % des titres disponibles légalement** au format papier.
- Pirater un livre en scannant sa version papier est un travail fastidieux de **6 à 10 heures** minimum pour un résultat de bonne qualité. Pourtant, **77 % des ouvrages atteignent ce niveau de qualité**.
- La **taille moyenne d'un livre piraté est de 29,7 Mo**. Ce poids assez élevé traduit l'importance du nombre d'ouvrages illustrés, notamment scolaires et pratiques, en téléchargement illégal.
- Le réseau peer to peer **eDonkey** ainsi que le **direct download** sont les circuits de diffusion les plus utilisés pour les livrels. La faible quantité de fichiers disponibles et d'utilisateurs rend leur accès **relativement difficile**.
- **Gilles Deleuze, Bernard Werber et Amélie Nothomb** sont les auteurs ayant la plus grande diversité de titres disponibles en téléchargement illégal.
- Les livres **les plus souvent indexés et partagés dans les différents réseaux illégaux** sont *Le Sexe pour les nuls*, la série *Harry Potter* de J.K. Rowling, le *Grand Livre de cuisine* d'Alain Ducasse et la série *Twilight* de Stephenie Meyer.
- **3 livres piratés sur 4 sont disponibles à la vente papier. 94,9 % des livres piratés ne disposent pas d'une offre numérique légale**. Le piratage concerne les **parutions contemporaines** : 2 ouvrages sur 3 ont moins de 10 ans, mais **pas les nouveautés en rayon** : seul 1 ouvrage sur 4 a moins de 4 ans.
- Les catégories « **essais** », « **romans** » et « **livres pratiques** » représentent chacune un peu plus de 25 % de l'offre.
- Seuls **8 % des livres du top 50 des ventes papier en librairie** sont disponibles en téléchargement illégal.

S'il ne faut pas avoir peur du piratage, il ne faut pas non plus l'ignorer. Le MOTif formule plusieurs recommandations aux éditeurs :

- Développer leur catalogue numérique, condition *sine qua non* pour concurrencer l'offre illégale, et proposer des livrels de qualité (les fichiers piratés sont, quant à eux, généralement de bonne qualité) à des prix attractifs.
- Développer les alertes et la surveillance autour de leurs titres, afin de réguler, si besoin, les téléchargements, mais surtout pour mieux appréhender la demande et l'attractivité de leurs livres auprès du public.
- Réfléchir, en concertation avec les autres maillons de la « chaîne » du livre et surtout avec les auteurs, à la meilleure manière de faire respecter leurs droits et leur rétribution ainsi qu'à la valeur d'usage des livres.

Il s'agit là d'un **premier état des lieux** de l'offre en ligne, d'une photo à l'instant **t d'un phénomène par nature volatile**. Des recherches ultérieures, notamment orientées sur les utilisateurs du téléchargement illégal, ainsi que de nouvelles **observations répétées périodiquement**, viendront compléter la présente étude.

Tous les résultats sur : www.lemotif.fr

Contact presse : Sandrine Kocki 01 53 38 60 65 / 06 07 05 92 20 sandrine.kocki@lemotif.fr

01 53 38 60 61 – 6, villa Marcel-Lods – Passage de l'Atlas – 75019 Paris

contact@lemotif.fr – www.lemotif.fr

le MOTif est un organisme associé de la Région Ile-de-France.

 Ile de France